

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale du Badminton Club de Staël

**Lieu et date** : chez Pierre Pillet le 27 juin 2019 à 18:30

**Personnes présentes** : Peter, Pierre, Marion, Marine, David, Cédric, Vincent, Jérémy, Junshi et Paul

**Diffusion** : à tous les membres du Badminton Club de Staël

## Bilan 1<sup>ère</sup> année du club

Retour global positif sur la première année du BCdS.

## Adhésion à l'ACGB

Explications par rapport aux conséquences de l'adhésion du BCdS à l'ACGB. Les points positifs à retenir sont : la reconnaissance du BCdS au niveau cantonal, les contacts avec les autres clubs, et la possibilité de s'inscrire pour les inter-clubs. Prix de l'inscription : ≈ CHF150.-  
L'adhésion à l'ACGB a été votée à l'unanimité.

## Bilan financier 2018-19

L'argent encaissé provient des cotisations des membres. Les membres fondateurs s'étaient octroyé le droit de ne pas payer la première année. Les dépenses de cette année concernent les raquettes, les volants et la nourriture pour l'AG. Le montant restant à la fin de la saison s'élève à environ CHF100.-.

## Achat de matériel

Les dépenses à prévoir concernent principalement un nouveau filet car le BCdS n'aura plus accès à celui de l'école. Marine et Peter vont se charger de regarder les prix. Les volants à renouveler constituent l'autre motif d'achat de matériel.

## Interclubs genevois 2019-20

Selon un premier sondage parmi les personnes présentes, il y aurait assez de membres motivés afin de faire les interclubs. *Discussion par rapport au paiement des cartes de membres interclubs.* Prix : CHF120.- et le BCdS participerait afin que les membres du club ne doivent payer que CHF100.-. Tout ceci dans le but de soutenir la participation au sport.

## Publicité pour le club 2019-20

La publicité via les réseaux sociaux continuera pour la nouvelle saison.

L'impression de 2 grandes affiches pour le hall principal du Collège Madame de Staël a été votée à l'unanimité.

Afin de promouvoir le BCdS, les séances seront gratuites jusqu'aux vacances d'octobre. A la suite de cette période d'essai, si des personnes veulent s'essayer au badminton, ils pourront venir exceptionnellement gratuitement à **1 séance**, ensuite ils seront obligés de devenir membre du BCdS. Initiative votée à l'unanimité.

## Cotisation annuelle 2019-20

Le prix de CHF50.- reste le même pour tous les membres, comité y compris. Comme explicité lors du paragraphe précédent, une période d'essai gratuite au badminton aura lieu dès la rentrée jusqu'aux vacances d'octobre. Les prix seront rediscutés à l'AG de 2020 si le BCdS n'arrive pas à gérer financièrement.

## Statuts du club et élection du nouveau comité

Les statuts du club restent les mêmes pour la saison 2019-20.

**Présidence** : Peter Kreuzer cède sa place à Marine Emch et David Torre. Le rôle est complété avec ce qui concerne la communication.

**Trésorerie** : Marion Junger garde le poste.

**Secrétariat et matériel** : Cédric Barbuzzi garde le poste. Le rôle de secrétaire est complété avec la gestion du matériel.

**Directeur sportif** : Peter Kreuzer

**Directeur technique** : Pierre Pillet

} Organisation des interclubs et du tournoi profs-élèves  
ainsi que les relations avec les personnes externes